

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 12 JANVIER 2021

PRESENTS : Mmes et M.M. GABORIT, CHATEIGNER, GODREAU, SACHOT, VINCENDEAU, OUVRARD, PINEAU, NOGIER, AGESNE, MOREAU, MAUFFREY, JOYAU-RAUTUREAU Emilie

ABSENTS EXCUSES : Mme CAIGNON et Mrs BERTHEAU et GIRAUD

Le compte rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr OUVRARD Olivier a été désigné secrétaire de séance.

1- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CALYPSO, POUR LA GESTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS SOUCIS (001-21)

Mme Anne GODREAU, adjointe informe le conseil, qu'une convention de partenariat avec l'association Calypso de Pouzauges, a été établie en 2019 pour la gestion de l'accueil de loisirs sans soucis de Monsireigne. Cette convention se terminait le 31 décembre dernier.

Mme GODREAU propose au conseil de la refaire pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction avec une clause de dénonciation.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Décide à l'unanimité de renouveler la convention de partenariat avec l'association Calypso à partir du 1^{er} janvier 2021,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer la convention à intervenir.

2 – AVENANT AU MARCHE DU FOYER RURAL

Mr Joël CHATEIGNER informe le conseil qu'il a reçu un devis de l'entreprise JAUNET, pour le lot N°4 du marché du foyer rural, concernant le changement de la porte de la réserve (entre la salle n°2 et la mairie) oublié dans le marché initial. Le montant est de 2 882.66 € H.T., soit 3 459.19 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de changer cette porte.

3 – DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE D'UN MOIS DE LOYER DU SALON DE COIFFURE DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE (002-21)

Mme Véronique RAMBAUD a fait une demande le 14 décembre dernier, pour une exonération ou un allègement de son loyer pour le mois de novembre. (montant du loyer 382 € H.T).

Mr le Maire demande l'avis du conseil.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil accord une remise gracieuse pour le loyer du mois de novembre 2020.

4 – INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE POUZAUGES

Le Directeur Général des Services a quitté la communauté de communes du Pays de POUZAUGES le 31/12/2020. Il n'est pour l'instant pas remplacé. Un appel à candidature a été lancé fin décembre.

Mr CHATEIGNER informe le conseil, que pour certaines communes, il manque des personnes dans les commissions.

5 – INCORPORATION DANS LE DOMAINE COMMUNAL D'UNE PARCELLE PRESUMEE SANS MAITRE (003-21)

Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu pour affichage, un arrêté préfectoral du 16 décembre 2020, portant présomption de biens sans maître dans la commune de Monsireigne.

Dans un délai de six mois à compter de la notification du présent arrêté, le conseil municipal peut, par délibération, décider d'incorporer le bien dans le domaine communal. Le rattachement est ensuite constaté par arrêté municipal. A défaut de délibération prise dans ce délai la propriété du bien sera attribuée à l'Etat.

Mr le maire présente au conseil le plan de la parcelle cadastrée ZP 88 (voir situation sur le plan joint) et demande aux élus leur avis.

Après délibération, le conseil :

- décide d'incorporer ce bien dans le domaine communal.
- autorise le Maire ou un adjoint à signer les documents à intervenir.

6 – LOCATION DU STUDIO 6 RUE DU 11 NOVEMBRE (004-21)

Mr le Maire informe le conseil municipal, que la maison 22 rue de Rochereau à Monsireigne, a subi des dégâts importants suite à un incendie le samedi 9 janvier 2021. La famille doit être relogée. De ce fait, il a proposé de louer le studio et le cabinet médical situés au 6 rue du 11 novembre ainsi que le garage.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Accepte cette location pour un loyer mensuel de 430 €,
- Dit que le loyer sera révisable en fonction des variations de l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre,
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer le bail à intervenir.

7 – DECISION DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Déclaration d'Intention d'Aliéner :

- Dans le cadre de sa délégation, Mr le maire n'a pas donné suite au droit de préemption pour la vente de la maison 1 rue du Pré Caillaud (logement conjoints Penaud/Windrestin).

8 - INFORMATIONS DIVERSES

- **Travaux aux bâtiments du terrain de foot** : Mr Joël CHATEIGNER a donné connaissance au conseil des devis reçus pour l'électricité et la plomberie du bar, ainsi que pour la réfection des cloisons, de l'isolation et des couvertures. Une décision sera prise lors du vote du budget.

- **Lotissement des Acacias tranche 1b** : il ne reste que trois lots non réservés dans la tranche 1a. Le conseil a décidé de lancer les travaux de la phase 1b. Une réunion de coordination aura lieu en mairie, le lundi 18 janvier.

- **Travaux du foyer rural** : Mr Joël CHATEIGNER a donné connaissance au conseil des travaux réalisés. La réhabilitation énergétique de la salle 1 du foyer rural va se lancer dans quelque temps. Les salles ne seront pas disponibles pour l'année 2021.

- **Bulletin municipal** : Mme Anne GODREAU a donné connaissance au conseil du travail réalisé par la commission. Le retour de ce bulletin est plutôt positif.

- **Aire de la Métairie** : Mme Violaine MAUFFREY a fait part au conseil de l'état du terrain de foot. La clôture le long du terrain de Mr CHARRIER est également à refaire. Une visite sur place sera faite pour définir le travail à réaliser.

- **Décoration de Noël** : Mme MAUFFREY préconise que des améliorations soient faites pour égayer le bourg lors des fêtes de fin d'année. La demande sera transmise à l'adjointe en charge du dossier : Mme Christelle CAIGNON.

- **Prochaines réunions de conseil :**

- le mardi 16 février 2021,
- le mardi 30 mars 2021,
- le mardi 20 avril 2021,
- le mardi 25 mai 2021,
- le mardi 29 juin 2021,
- le lundi 12 juillet,

Vu par le secrétaire de séance : Olivier OUVARD

Le maire : Michel GABORIT

